



Intégrer le réseau des Lycées Eco-Responsables de la Région Ile-de-France

Comment intégrer le réseau des Lycées Eco-Responsables et bénéficier de subventions pour le financement de vos projets ?

1. Prenez contact avec le Coordinateur des Lycées Eco-Responsables, afin d'organiser une réunion de présentation de vos projets de Développement Durable (sur une ou plusieurs thématiques suivantes : **biodiversité, gestion des déchets, gestion de l'eau, énergie, santé et alimentation**) au sein de votre établissement.
2. Vous bénéficierez dans un premier temps de l'accompagnement de la démarche des Lycées Eco-Responsables sur la mise en œuvre de vos projets de Développement Durable (conseils techniques et remise d'outils d'aide à la gestion de projet).

Le saviez-vous ?

Votre intégration complète au sein de la démarche régionale des Lycées Eco-Responsables dépend de votre obtention au [label académique E3D](#) (Education au Développement Durable).

Les établissements non labélisés E3D seront accompagnés par la démarche des Lycées Eco-Responsables, afin de structurer un premier projet de DD à valider auprès de l'académie pour l'obtention du label.

Pour en savoir plus sur le processus de labélisation, renseignez-vous après de votre académie.

Une fois le Label E3D obtenu, le lycée rentrera automatiquement dans la démarche régionale des Lycées Eco-Responsables qui recense en 2020, plus de 250 établissements !

3. Tous les ans, en avril, la Région Ile-de-France propose à l'ensemble de son réseau de lycées Eco-Responsables un [appel à projets pour subventions](#) sur [mesdemarches.iledefrance.fr](#). Complétez et validez votre dossier en **tenant compte de la date limite**. Celui-ci sera ensuite étudié par les membres du service Etudes Générales et Environnementales de la Région IDF;
4. Les délibérations sur les appels à projets sont effectuées courant septembre/ octobre. Si dossier retenu, une notification sera envoyée au gestionnaire de l'établissement pour informer du projet ou des projets financé(s) et du montant alloué.



Intégrer le réseau des Lycées Eco-Responsables de la Région Ile-de-France

NB : Répondre à un appel à projets ne donne pas systématiquement droit à une subvention. L'implication large des acteurs de la communauté scolaire (élèves, agents des lycées, enseignants, direction), les moyens de mise en œuvre, de la structuration du projet, de sa communication ainsi que son caractère innovant, seront des critères d'appréciation de la qualité de votre dossier.

Tous les lycées Eco-Responsables sont tenus d'informer régulièrement le Coordinateur des avancées effectuées sur la mise en œuvre du/des projet(s).

L'envoi d'un bilan annuel des actions est requis chaque année auprès du Coordinateur.